



SUD Éducation Alsace
c/o Solidaires - Maison des Syndicats
1 rue Sédillot – 67000 STRASBOURG
03.67.15.28.80

sudeducalsace@gmail.com – sudeducalsace.info

Déclaration liminaire du syndicat SUD Éducation Alsace à la CAPA « avancement d'échelon » du mercredi 7 décembre 2016

Nous n'épiloguerons pas aujourd'hui sur un système d'évaluation et de notation en fin de vie dont les CAPA "avancement d'échelon" et "notation" de cette année scolaire seront le chant du cygne. Comme chaque année, la réunion d'aujourd'hui aura pour seul objectif concret d'affecter des reliquats et comme chaque année, nous ne pouvons qu'affirmer notre désaccord avec le système d'avancement des carrières tel qu'il existe aujourd'hui.

Malheureusement, l'avenir des carrières dans l'Education nationale ne s'annonce pas plus radieux. La réforme de l'évaluation qui sera mise en place à la prochaine rentrée, avec la complicité d'un certain nombre de syndicats, ne fera que renforcer encore la hiérarchie, les méthodes managériales et la concurrence, en échange d'une revalorisation salariale finalement bien modeste pour la majorité des collègues.

D'abord, cette réforme ne supprime pas le principe de l'avancement de carrière différencié. Elle ne fait que remplacer les trois rythmes d'avancement par des accélérations de carrière accordées à seulement 30% des collègues. Par ailleurs, la création de la classe exceptionnelle va encore renforcer les inégalités salariales, faisant passer l'écart entre l'échelon le plus faible et l'échelon le plus élevé pour l'ensemble des enseignants de 434 aujourd'hui à 582 en 2020. Seuls 10% des collègues accéderont à cette classe exceptionnelle, ce qui renforcera la concurrence entre collègues et ne manquera pas de créer des effets de cour autour des chefs d'établissement et des IPR.

Au delà de ce renforcement des inégalités, les modalités de cette nouvelle

évaluation posent aussi de graves problèmes. Les rendez-vous de carrière, loin de rompre avec le principe de l'inspection-sanction, l'accompagnent dans le secondaire d'un entretien avec le chef d'établissement. L'inspecteur et le chef d'établissement évalueront donc conjointement les collègues en se répartissant neuf compétences qui sont très générales et relèvent en grande partie de dimensions comportementales et relationnelles, bien au-delà des principes de déontologie professionnelle et du respect des missions de service public. Par ailleurs, le chef d'établissement pourra désormais évaluer des compétences pédagogiques. Ce projet s'inscrit donc dans la continuité des réformes des missions et des obligations réglementaires de service des enseignants du premier et du second degrés : le but est de les assujettir à un mode de management qui ne peut que décourager tout esprit critique de leur part. Ces nouvelles modalités ne vont faire qu'accentuer le pouvoir des IPR et des chefs d'établissement. Par ailleurs, sans grille de référence selon l'échelon, les possibilités de recours en CAP (déjà très limitées) seront réduites et l'arbitraire encore plus grand.

La fédération SUD Education réaffirme donc que la seule solution est la déconnexion complète entre l'évaluation et l'évolution des carrières et des rémunérations, la mise en place d'une véritable formation par l'abrogation de la masterisation mais aussi par l'instauration d'un droit réel à la formation continue sur temps de travail et par une augmentation drastique des droits à congés formation. C'est pourquoi la fédération SUD Education, s'est associée au FNEC-FP FO et à la CGT Educ'action pour alerter les collègues sur les dangers de cette réforme et les appeler se réunir dans les établissements pour en débattre et interpeller la ministre.

Nul doute que le renforcement de la pression hiérarchique a également pour objectif d'imposer plus facilement des réformes auxquelles les collègues sont majoritairement hostiles, comme la réforme du collège qui, dans ce domaine, constitue un véritable cas d'école. Les enseignants sont non seulement contraints de préparer de nouveaux cours pour tous les niveaux, mais ils doivent en plus mettre en place les EPI et l'AP tout en constatant

l'inefficacité de ces nouvelles modalités d'enseignement. Les EPI, sont perçus au mieux comme une contrainte d'organisation supplémentaire pour les projets déjà existants au pire comme une forme d'enseignement chronophage et totalement artificielle. La mise en place de l'AP relève quant à elle du saupoudrage et de la négation du rapport entre l'enseignant et sa classe. Le bilan est donc sans appel : d'un côté, les enseignants croulent sous un travail dont ils ne saisissent pas toujours le sens, de l'autre, les élèves perdent en heures et en qualité d'enseignement.

Le pire est pourtant encore à venir. La mise en place du livret scolaire numérique (LSUN) dans le courant de l'année promet de dégrader encore les conditions de travail des collègues en uniformisant et en formatant leurs pratiques pédagogiques et d'évaluation et en provoquant une nouvelle surcharge de travail. Quant aux élèves, ils seront soumis à un fichage renforcé par la constitution d'un véritable casier scolaire, sans compter qu'il posera des problèmes d'accessibilité en creusant encore les écarts entre les familles qui ont une bonne maîtrise des outils numériques et les autres. C'est pourquoi la fédération SUD Education demande l'abrogation du Livret Scolaire Universel Numérique.

Enfin, c'est cette année particulièrement chargée qu'a choisi le Ministère pour mettre en place un plan de formation numérique. Dans l'académie, ce plan se déclinera sous la forme de trois sessions obligatoires, l'une "en présentiel" (parfois le mercredi après-midi) et les deux autres sous la forme d'une formation "à distance" dont on connaît le caractère chronophage. Ce plan vise à imposer la pratique du numérique à tous les collègues au mépris de leur liberté pédagogique et alors même que l'équipement informatique basique laisse à désirer dans bien des établissements.

On peut donc déjà annoncer que cette année scolaire restera dans les mémoires comme celle des cadences infernales et de la souffrance au travail pour bon nombre de collègues qui sont déjà épuisés en ce début du mois de décembre. Qu'ils se rassurent : les années qui viennent seront celles du renforcement de la hiérarchie et de la concurrence entre collègues.